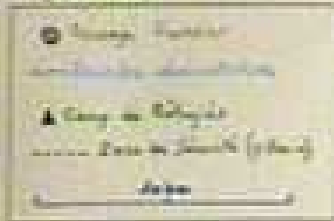


POPULATION DE RÉFUGIÉS

LEGENDE



> 75% DES HABITANTS = RÉFUGIÉS
 QUI ONT FUI EN 48, SUITE À
 LA CRÉATION DE L'ÉTAT D'ISRAËL
 (= 726 000 PERSONNES)
 TERRES ET PROPRIÉTÉS
 SAISIES, ABANDONNÉES POUR
 CRÉER DE NOUVELLES VILLES
 ISRAËLIENNES.

8 CAMPS
 OÙ LA TOILE Goudronnée (PROVISOIRE)
 A ÉTÉ REMPLACÉE PAR DU BÉTON
 (POUR DURER...!)

RÉSOLUTION O.N.U. 1948 n° 194
 REVOTÉE DES DIZAINES DE FOIS DEPUIS !!!

LES RÉFUGIÉS ONT LE DROIT DE
 RETOURNER DANS LEURS FOYERS
 OU D'ÊTRE INDEMNISÉS...

53 ANS PLUS TARD

7 MILLIONS DE PERSONNES N'ONT CONNU
 MEPRIS DE TOUS LES DROITS HUMANES, INTERNATIONAUX

- OCCUPATION
- CAMPS
- CHÔMAGE
- FAIM
- BLOCUS
- BLOCS
- BOMBARDEMENTS
- CHECK-POINTS
- BLOCAGES DIVERS
- GUERRES

